Bibliographie

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **1 (1943)**

Heft 2

PDF erstellt am: **05.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Bibliographie

Le tournant de l'économie mondiale[1]

Depuis le vaste effondrement provoqué par la guerre, elle-même l'aboutissement de la crise universelle qui l'a précédée, l'économie mondiale est entrée dans une période de fermentation et de désordre dans laquelle on ne distingue que difficilement, ou très confusément, les ordres nouveaux et les institutions rationnelles qui commencent à se dessiner. Il n'est personne qui ne sente que l'économie se trouve dans son ensemble engagée dans une immense transition, si ce n'est l'une de ses plus grandes révolutions historiques.

Cette révolution ne serait pas en elle-même de si capitale portée, si elle ne consistait également dans l'un des plus grands bouleversements sociaux de tous les temps. Cela revient à dire que si l'époque révolue était une époque de large technique, industrielle et capitaliste, nous allons vraisemblablement entrer dans une période sociale, au sens le plus large du mot.

Depuis la découverte du monde, soit quatre siècles environ, l'évolution économique s'est déployée surtout en largeur ; en s'enfuyant vers l'immensité apparente des espaces vierges, et par conséquent vers de nouvelles possibilités, avec la conviction apaisante que les richesses de la terre étaient inépuisables et les aires terrestres sans limites, l'humanité pouvait se permettre toute liberté de mouvement et de concurrence, s'engager dans toutes les luttes et renoncer à tout plan arrêté. Cependant les bornes sont désormais posées. La terre a été explorée, et surtout elle a été partagée : toutes les frontières sont exactement jalonnées, qu'elles courent dans les déserts de sable ou de glace. Se heurtant aux limites de l'espace et aux contraintes techniques (« exporter ou mourir »), l'activité économique ne trouve plus à s'exercer qu'en profondeur. D'extensive, elle devient intensive. De même que l'homme, après une lutte pour la conquête du bonheur, dure et douloureuse, découvre ses limites personnelles, mais reconnaît aussi la force inhérente à sa nature et à son originalité, de même chaque peuple, après avoir passé par la même évolution, va-t-il constater que son perfectionnement ne porte plus sur la mise en œuvre et la colonisation des espaces, mais à la mise en valeur de sa propre population? Si la première activité a été jusqu'ici toute technique, en provoquant l'étonnante révolution industrielle du XIXe siècle, la seconde, en intensifiant l'effort de l'économie, tendra bien plutôt à relever le bien-être des humains.

L'auteur de ce très intéressant ouvrage n'hésite pas à considérer l'avenir sous la forme de la constitution de grands blocs économiques, assurant leur

---

[1] *Le tournant de l'économie mondiale*, de Ferdinand Fried, prof. hon. à l'Université de Prague. Payot, Paris 1943. 410 p.

propre équilibre pour les matières de base et les denrées alimentaires essentielles, et commençant entre eux pour les produits de spécialisation. L'économie mondiale libre étant en effet détruite par les crises sociales et surtout par les deux guerres d'anéantissement qui se sont déchaînées, la réaction naturelle première a été l'institution, pour chaque pays si petit soit-il, de l'autarcie poussée à l'extrême. Ce système, au temps du chemin de fer et de l'avion, ne peut qu'être provisoire ! Qu'une cristallisation intervienne, comme pour une matière en fusion, paraît probable, soit qu'elle se fasse par l'action de rapprochements sociaux ou nationaux des grands peuples, ou par liaisons naturelles dans l'espace, ou encore selon des rapports historiques parfois lointains. L'union de l'Angleterre avec les parties de l'Empire, au delà des mers, devient plus forte que ses liens avec l'Europe dans laquelle l'Allemagne compte le plus de ressortissants ; le centre de gravité de la France se trouve plutôt déplacé dans son empire colonial ; celui de la Russie en Asie centrale et en Sibérie ; les deux Amériques tendent à se refermer sur elles-mêmes ; l'Asie orientale est contrôlée par le Japon. Reste deux entités suffisantes par elles-mêmes, les Indes et la Chine.

Laissons à M. Ferdinand Fried le bénéfice de cette construction de l'esprit. Nous préférons pour notre part retenir comme conclusion de son livre la prépondérance indiscutée de l'Etat sur l'économie, qui s'affirme comme le trait essentiel de l'évolution actuelle, tandis que le signe caractéristique de l'évolution économique au XIXe siècle a été au contraire la prédominance des forces économiques sur l'Etat et la communauté.

S'il était écrit que le monde devait inéluctablement passer par l'enfer des guerres actuelles, puis par le purgatoire de la crise mondiale qui les suit généralement, espérons que la création d'espaces naturels ou vitaux s'établira en définitive sur une base de collaboration économique, à droits égaux, et une vie en commun respectant les différentes cultures originales.

F. Y.

L'Europe helvétique, étude sur les possibilités d'adapter à l'Europe les institutions de la Confédération suisse[1]

« L'Europe helvétique » ! Ce titre pourrait laisser songeur au moment où les armées s'affrontent dans des batailles gigantesques mettant aux prises soldats et machines qui se comptent par millions. Et cependant, alors que la plupart des humains ont juste assez de toute leur pensée pour résoudre les problèmes actuels, des hommes songent à l'avenir, à cette paix universelle que d'aucuns traitent d'utopie, à ces Etats-Unis d'Europe, qu'il s'agirait de constituer sur le type fédératif, tels qu'ils existent dans les limites de la Confédération.

[1] *L'Europe helvétique*, étude sur les possibilités d'adapter à l'Europe les institutions de la Confédération suisse. Léon van VASSENHOVE. Editions de la Baconnière, Neuchâtel 1943. 228 p.

Dans sa préface, M. Léon van Vassenhove s'adresse aux sceptiques en répondant d'avance à certaines objections. « La création d'une Confédération européenne ne sera pas le fruit de la génération spontanée... L'Europe fédérative ne peut résulter que d'un acte de foi, d'un acte de volonté des peuples européens. C'est pourquoi, il importe de créer un climat favorable à l'idée fédérative».

Tout le livre se ramène à savoir pourquoi et comment la Suisse s'est constituée, au cours de l'histoire, en confédération, et pourquoi l'Europe, ce concept auquel on fait si souvent appel, ne s'est pas fait comme unité politique. L'auteur soutient la thèse que le principe du développement historique n'a pas été le même. Cela est vrai. A la base de la constitution de la Confédération, qui passe successivement de trois à vingt-deux cantons, il y a l'attraction, il y a l'alliance : «... nous jurons de nous secourir les uns les autres de tout notre pouvoir, et, s'il le faut, avec nos corps et nos biens, contre quiconque ferait tort à l'un d'entre nous...» ; à la base de l'état actuel de l'Europe divisée, morcelée, ennemie, il y a la conquête, c'est-à-dire l'empire, il y a la loi du plus fort.

Le pacte de 1291, qui est resté la base des liens entre Confédérés et cantons, repose sur l'idée de confiance réciproque et de sincérité. L'idée d'arbitrage y est expressément formulée. Les premiers « Eidgenossen », prêtaient serment devant Dieu ; ils se sentaient liés et ne songeaient pas à éluder la promesse, une fois signée, d'assistance militaire mutuelle.

Le précédent helvétique conduit M. van Vassenhove à soutenir la thèse suivante : Si la Suisse, qui ne présentait d'unité, ni de race, ni de langue, ni de confession, a réalisé le miracle de faire vivre ensemble et se comprendre des populations si diverses, elle le doit à ses institutions et aussi au principe d'attraction qui était à la base de chaque nouvelle accession de canton. Ce lien d'amour est indissoluble. Voilà pourquoi la Suisse a survécu ; elle a duré, tandis que les peuples qui se disputent l'Europe ont échoué les uns après les autres.

L'auteur a poussé sa conception jusqu'au moindre détail ; il ne s'est pas contenté de donner la Suisse en exemple, mais dans le dernier chapitre de son étude, sous le nom d'applications concrètes il propose tout un projet de constitution de cet Etat fédératif européen, projet dans lequel il a dû innover sur bien des points.

Ce livre est un livre de bonne foi, comme l'atteste la signature de Léon van Vassenhove, journaliste français d'une remarquable indépendance de pensée et d'expression : il est aussi réconfortant et plein d'optimisme. L'auteur cherche à rester sur le terrain de l'histoire, il ne retient que les faits. L'on voudrait qu'il atteigne les milieux les plus étendus et jusqu'à ceux qui auront l'écrasante responsabilité de faire la paix.

J. G.

Quelques aspects actuels du problème de la population en Suisse et en Europe[1]

Depuis longtemps déjà les statisticiens se penchent sur les problèmes démographiques dont l'importance économique, politique et sociale est indéniable. Mais il appartient aux actuaires, aux économistes et aux sociologues de reprendre les données statistiques qui serviront de base à leurs recherches, en vue de formuler des lois nouvelles ou d'étayer telle ou telle thèse.

M. François Colomb vient de publier une étude extrêmement intéressante sur certains aspects du problème démographique en Suisse et en Europe.

On ne cesse de répéter que notre population tend à diminuer et que ce phénomène, du reste général en Europe, risque d'avoir les pires conséquences politiques et économiques. Pour y remédier, des particuliers et les pouvoirs publics ont énoncé de nombreuses propositions qui ont été partiellement mises en application. Certains partis politiques ont fait de cette question un des points essentiels de leur programme ou de leurs revendications. De toutes parts, un effort est tenté pour trouver une solution satisfaisante à ce problème.

On peut se demander pourquoi la population diminue et quels sont les résultats des mesures prises pour enrayer la dénatalité?

L'auteur cherche à répondre à ces questions. Après avoir rappelé en une cinquantaine de pages les éléments quantitatifs et qualitatifs qui président aux lois de la population, il s'est attaché à relever les principaux signes de déséquilibre de la population et quelques-uns des principes qui servent de base à la politique démographique suisse.

Dans la première partie de son ouvrage, M. Colomb expose les problèmes avec beaucoup de clarté et de concision. Le lecteur n'a aucune peine à suivre la pensée de l'auteur qui appuie son texte sur de précieuses données statistiques ; et il a su ramasser l'expression de celles-ci et les présenter schématiquement d'une heureuse façon.

Dans la deuxième partie, il aborde le chapitre des « facteurs dirigés » — par quoi il faut entendre l'intervention systématique des pouvoirs publics — et celui des « facteurs négligés » — soit les éléments psychologiques qui peuvent être si puissants dans l'essor ou le recul d'une population. M. Colomb donne ici le meilleur de ses observations tant par l'originalité de ses remarques que par la pertinence de ses conclusions.

Puisque le signe avant-coureur de la décadence d'une civilisation est la diminution de la population et que la dénatalité est un mal qui ronge et finit par détruire les sociétés, il ne faut pas s'étonner que l'Etat se préoccupe du nombre d'individus soumis à sa loi et qu'il cherche le moyen de le maintenir sinon de l'augmenter.

---

[1] *Quelques aspects actuels du problème de la population en Suisse et en Europe.* François Colomb. Librairie de droit Roth & Cie, Lausanne 1943. 132 p.

En Suisse, les pouvoirs publics ont limité leur action à des mesures fiscales et d'assistance. Le gouvernement italien, en revanche, est allé beaucoup plus loin. Par des mesures administratives et fiscales, il a forcé la nuptialité et indirectement favorisé la natalité. Les résultats n'ont cependant pas répondu aux espoirs « car les lois, même si elles sont appliquées rigoureusement, sont inefficaces si elles ne sont pas précédées d'une restauration morale de la famille ».

L'auteur se garde de conclure à l'inutilité des mesures sociales prises par l'Etat, mais il les juge insuffisantes.

Enfin, il examine les facteurs psychologiques qui peuvent influencer le volume d'une population, ce qui amène M. Colomb à considérer « les possibilités » d'un peuple qui peuvent être déterminantes dans sa politique démographique. Il analyse la foi d'une nation ou d'une classe sociale dans ses possibilités ou le manque de foi, dont les conséquences peuvent être respectivement le sentiment impérialiste, la décadence, la révolution.

M. Colomb croit qu'une politique démographique essentiellement matérialiste est insuffisante à enrayer le mal. Nous le suivons volontiers dans cette affirmation et nous souhaitons que son ouvrage soit lu et médité. Il le mérite à plus d'un titre : n'est-il pas à la fois scientifique et captivant? Nous ne saurions mieux conclure.

J. G.

La création de possibilités de travail en périodes de guerre et d'après-guerre (plan Zipfel) [1]

Qu'il le veuille ou non, l'Etat se trouve de plus en plus obligé d'intervenir dans le domaine économique. Ce sont surtout des raisons d'ordre social qui l'y poussent. D'aucuns le regrettent, persuadés que les pouvoirs publics ne sont pas préparés à assumer de telles tâches et à les mener à bien. Pour eux, toute activité nouvelle, toute initiative doit ressortir à l'économie privée dont l'une des missions est précisément de chercher de nouveaux procédés de fabrication, de nouvelles machines, d'organiser le travail d'une façon rationnelle afin d'assurer à l'entreprise un rendement plus élevé sans l'empêcher de rendre à la collectivité les services qu'elle en atttend.

Ce point de vue pouvait se défendre avant la guerre. Mais les conséquences de celle-ci ont mis les pouvoirs publics devant des tâches exigeant d'urgentes solutions et l'expérience montre que l'entreprise privée ne peut pas toujours avoir une vision exacte de l'intérêt général.

Il faut un organe qui puisse coordonner les efforts des uns et des autres qui, sans cela, pourraient se contrecarrer.

Les difficultés de notre ravitaillement en matières premières, les perspectives de chômage qui inquiètent nos autorités les ont engagées à étudier déjà

[1] *La création de possibilités de travail en périodes de guerre et d'après-guerre.* M. ZIPFEL. F. Rouge & Cie S. A., Lausanne 1943. 112 p.

maintenant les mesures propres à atténuer, sinon à supprimer, les conséquences inévitables de la guerre.

M. Zipfel, délégué aux possibilités de travail, vient de publier le résultat de ses recherches et les conclusions auxquelles il aboutit.

De toutes les mesures qu'il préconise M. Zipfel met au premier plan l'encouragement de l'économie en favorisant tout spécialement l'exportation, en allégeant les charges de l'hôtellerie, en facilitant la colonisation intérieure.

Cette conception de la création d'occasions de travail nous paraît très rationnelle. Elle reste dans la ligne du plan Wahlen et du plan d'approvisionnement inauguré par les pouvoirs publics en 1938 : on fait une large place à l'économie privée en lui laissant le plus d'initiative possible, l'Etat étant chargé d'en coordonner les efforts. Cela est essentiel car si chacun est acquis à l'idée qu'il faudra à tout prix donner du travail aux soldats démobilisés, les opinions peuvent diverger quant aux méthodes applicables. Celle qui consiste à favoriser l'entreprise privée paraît la plus saine puisqu'elle tente de réintégrer chaque individu dans le cadre du métier en offrant à l'entreprise des possibilités de travail. Elle ne fera pas des déracinés. Cette méthode donne également la préférence aux travaux dits productifs.

Mais cela ne suffira probablement pas pour occuper tout le peuple suisse. M. Zipfel prévoit dès lors une plus étroite collaboration entre les autorités fédérales, cantonales et communales d'une part, et les entreprises d'autre part, celles-ci exécutant les travaux que celles-là auront le souci de commander et de financer. C'est à cette question que le délégué aux occasions de travail consacre la fin de son étude. Il fait des propositions concrètes touchant à la collaboration que la Banque nationale suisse pourra apporter à l'œuvre entreprise par les pouvoirs publics et à l'effort qui sera demandé aux cantons et aux communes.

Le problème de la création d'occasions de travail intéresse tout le pays. Aussi est-il souhaitable que l'ouvrage de M. Zipfel, publié sous les auspices des autorités fédérales, soit largement diffusé.

J. G.

La lutte mondiale pour les matières premières [1]

L'empire britannique est non seulement une réalité politique, mais aussi une réalité économique, et nous serions tenté d'écrire *surtout* économique. C'est l'impression qui se dégage à la lecture de l'étude de M. Walther Pahl, non pas que l'auteur ait eu le dessein de louer ou de blâmer la politique britannique, de ne considérer le problème des matières premières que sous l'angle de cette politique. Non, mais la lutte mondiale pour les matières premières est étroitement liée à toute la politique économique de l'Empire qui, inlassablement servie par des hommes à sa mesure, a réussi avec beaucoup d'habileté à augmenter constamment sa puissance et à défendre les droits acquis. Et, si paradoxal que cela puisse paraître en l'an de guerre 1943, ce sont les Etats-Unis qui

[1] *La lutte mondiale pour les matières premières.* Walther PAHL. Payot, Paris 1943. 321 p.

ont été le plus dangereux adversaire de l'Empire. C'est contre eux et contre leurs procédés, si semblables aux propres méthodes des Anglais, que ces derniers ont eu à lutter dans des conflits qui, pour pacifiques qu'ils fussent, n'en ont pas moins été violents, sans merci, froidement calculateurs.

Parallèlement à cette bataille de titans menée en vue d'acquérir la toute-puissance, une autre lutte, moins spectaculaire, mais aussi importante, s'est livrée entre les Etats riches et ceux que la pauvreté de leur sol rendait dépendants. Parmi ceux-ci, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, pour ne citer que les principaux, se sont efforcés de s'élever au niveau de ceux-là, mais avec des armes combien inégales. Cependant, l'ingéniosité humaine, toujours à la recherche de nouvelles inventions, est parvenue à force d'opiniâtreté à compenser la pauvreté des Etats déshérités en découvrant des produits de remplacement dont les méthodes de fabrication, une fois mises au point, ont favorisé dans ces Etats un développement prodigieux d'industries inconnues encore il y a quelque vingt ans.

M. W. Pahl ne s'est pas contenté de traiter méthodiquement et avec minutie les matières productrices d'énergie, les métaux, les matières premières textiles et enfin les matières premières alimentaires.

Il a le grand mérite d'avoir présenté le fruit de ses vastes recherches et de son étonnante érudition non seulement sur le plan géographique, mais aussi sous l'angle économique qui constitue aujourd'hui un des aspects les plus captivants de l'histoire des matières premières. Les grandes crises du XXe siècle n'ont-elles pas révélé la faiblesse d'une économie nationale reposant sur un système de monoculture? Ainsi, au Brésil qui a connu la « tragédie de la surabondance » ou à Cuba, dont l'unique culture de la canne à sucre, après avoir été un élément de richesse pendant les années de prospérité, a été un élément de famine pendant la crise de 1930.

Enfin, d'éloquentes et brèves statistiques sur la production du charbon, du pétrole et de l'énergie électrique, sur l'extraction des métaux, sur les cultures du coton, du café, du cacao, du soya, sur l'élevage du mouton ou sur la pêche à la baleine complètent d'une façon très opportune les chapitres qui s'y rapportent.

J. G.

L'alimentation de l'humanité [1]

Le professeur K. Sapper, de l'Université de Würzburg étudie sous ce titre l'économie, la répartition et les possibilités des moyens mis à la disposition des hommes pour subsister. Le travail du savant allemand offre un double intérêt historique et d'actualité et pourrait fournir des bases précieuses à ceux qui seront appelés à remettre un peu d'ordre logique sur notre planète bouleversée par la guerre.

[1] *L'alimentation de l'humanité*, R. SAPPER, Payot, Paris, 1942, 218 p.

Une bonne partie de l'ouvrage est consacrée à l'exposé des modes d'alimentation des générations passées et actuelles, sous les tropiques et en dehors des tropiques, selon les conditions du climat et du sol. Elle montre comment les hommes tirent leurs aliments de la mer et de la terre, quels sont les moyens qu'ils utilisent pour obtenir une quantité toujours plus abondante de nourriture et quelle est la part respective de l'homme et de la femme dans cette récolte nécessaire. Des exemples bien choisis illustrent les conditions naturelles des différentes provinces climatiques du globe et leur faculté d'entretenir une population ; on voit comment à la « cueillette » pure et simple, s'est substituée une exploitation rationnelle des ressources naturelles et combien la situation s'est modifiée lorsque, quelques millénaires avant notre ère déjà, l'homme se livra, dans l'Ancien et le Nouveau-Monde, à un entretien systématique des plantes utiles et à un élevage régulier d'animaux. Il s'ensuivit, dans les zones favorisées, une augmentation rapide de la population.

Autrefois, la mer suffisait presque à l'entretien de certains peuples, mais elle ne fournit plus aujourd'hui qu'une part restreinte de l'alimentation des grands pays. La source première de l'alimentation terrestre est le sol. Mais encore faut-il savoir l'exploiter judicieusement et ne pas répéter les erreurs commises jadis et qui ont réduit en déserts des millions de kilomètres carrés, notamment par la destruction inconsidérée de forêts. Faisant œuvre d'économiste autant que de savant naturaliste, le professeur Sapper propose, dans ses conclusions, une convention internationale se rapportant à la protection générale du sol et l'établissement entre pays limitrophes d'un plan systématique de production, tout comme on est arrivé à des accords pour une exploitation rationnelle de la faune marine.

Il faudrait donc pouvoir arriver à une production mondiale raisonnée et à une distribution mondiale organisée. Malheureusement, on est encore loin de compte et, à la veille du conflit qui déchire le monde, on se trouvait en face d'une mosaïque d'économies autarciques, ne procédant plus guère à des échanges que par troc. Or, si l'humanité veut continuer à se développer progressivement, on doit à tout prix établir un plan raisonné d'exploitation du sol et prévoir un organisme de surveillance internationale capable d'exercer une pression efficace sur les Etats qui dilapident leur sol, pour les obliger à des égards envers cette base fondamentale de l'alimentation humaine. De plus, il s'agira de créer également un organisme de répartition des biens de production du sol, une manière d'œuvre de secours internationale qui dirigerait le surplus de la production là où le besoin s'en fait sentir. Le spectre de la famine pourrait ainsi être écarté, et l'humanité verrait son bien-être augmenter.

L'ouvrage du Dr Sapper, qui évite le défaut d'une érudition trop spécialisée et qui peut être lu avec intérêt et profit par n'importe quel esprit cultivé, se signale donc également à l'attention du public par la noblesse de ses conclusions auxquelles souscriront tous ceux qui se sentent des « citoyens du monde ».

R. B.

Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne devant le IIIe Reich [1]

Au lendemain de son arrivée au pouvoir, le gouvernement du IIIe Reich mobilisa tous ses techniciens, dont le travail opiniâtre et l'intelligence devaient, dans l'esprit des dirigeants, permettre à l'Allemagne de recouvrer sa prospérité d'antan et lui assurer son indépendance économique. Au nombre de ces techniciens, le Dr Hans Schacht avait déjà fait une brillante carrière et s'était signalé à l'attention du monde financier, en particulier lors du redressement du mark en 1924. Dix ans plus tard, il était chargé d'élaborer un plan en vue de réglementer le commerce d'importation dans le cadre d'un contrôle des devises. L'importation des marchandises était liée aux disponibilités en devises de l'économie allemande.

L'application du « plan Schacht » devait entraîner de profondes modifications dans la conception généralement admise de la nécessité et du bienfait du commerce international, dont les Etats-Unis et la Grande-Bretagne étaient les défenseurs les plus représentatifs et puissants.

Dès lors, un conflit était inévitable entre l'Allemagne d'une part — qui venait d'inaugurer une politique commerciale à tendance autarcique — et les Etats-Unis et la Grande-Bretagne d'autre part. Seule une entente entre ces trois Etats, dans le sens d'une unification de leur politique, aurait pu éviter le conflit. Mais leurs buts étaient trop divergents.

Au cours de la période étudiée, les Etats-Unis se sont efforcés de respecter la clause de la nation la plus favorisée, mais devant les armes employées par l'Allemagne pour gagner les marchés de l'Amérique du Sud — dumping, primes à l'exportation, conclusion d'accords bilatéraux, recours au clearing — ils ont dû se défendre en usant de procédés de rétorsion. Du reste, la concurrence allemande ne leur a pas été très préjudiciable et les marchés de l'hémisphère sud leur sont restés. Cependant, la guerre économique née de « l'opposition fondamentale et structurelle des méthodes commerciales des Etats-Unis et de l'Allemagne a causé le plus grand tort à leurs échanges commerciaux et à ceux qu'ils entretenaient avec certains pays tiers ».

Du point de vue économique, la Grande-Bretagne ne paraît pas avoir subi des conséquences défavorables de l'application du « plan Schacht ». Des circonstances spéciales — ainsi sa forte position de créancière dans plusieurs Etats du sud-est de l'Europe — ont permis de réaliser une certaine égalisation bilatérale de ses échanges avec lesdits pays. Mais c'est sa doctrine libre-échangiste qui en a été entamée.

Dans sa conclusion — et supposé que l'on veuille et que l'on puisse restaurer après la guerre un commerce international fondé sur la doctrine libérale — l'auteur pense qu'il faudra à tout prix empêcher la formation de « blocs économiques » nuisibles au système multilatéral des échanges internationaux.

---

[1] *Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne devant le IIIe Reich (1934-1939).* Un aspect du conflit des politiques commerciales avant la guerre. Olivier Long. Georg & Cie S. A., Genève 1943. 302 p.

M. Olivier Long, à qui un séjour prolongé à Londres et à New-York a permis d'étudier sur place toute une tranche de la politique commerciale internationale, s'est proposé « d'examiner les solutions auxquelles on avait abouti avant la guerre et de dégager de ces expériences passées des enseignements utiles pour la reconstruction du commerce international ». Il s'est acquitté de sa tâche avec une maîtrise remarquable. Esprit très méthodique, il ne s'est pas départi un instant d'une objectivité qui fait honneur à la science qu'il représente. Intelligemment conçu, l'ouvrage de M. Long est extrêmement utile à quiconque s'intéresse aux problèmes de politique commerciale, et indispensable à ceux qui veulent comprendre le changement intervenu dans le libéralisme traditionnel de la Grande-Bretagne ou dans l'évolution de la politique américaine, protectionniste sans doute, mais cependant favorable au commerce international.

Dans une préface élogieuse, M. W.-E. Rappard parle d'un « essai exceptionnellement réussi ». Qu'il nous soit permis de nous associer à cet hommage.

J. G.

L'influence des accords de clearing sur le commerce extérieur de la Suisse[1]

Moins que tout autre pays, la Suisse ne saurait vivre sans recourir au commerce international. Que ferions-nous si nous devions renoncer à échanger nos produits avec l'étranger et si nous en étions réduits à notre production nationale? Repliés sur nous-mêmes, nous ne tarderions pas à nous appauvrir à un tel point qu'il ne resterait rien de notre richesse actuelle. Mais l'échange des produits ne suffit pas pour assurer notre prospérité, il faut encore en recevoir le paiement. Il serait vain, en effet, et illusoire de favoriser nos exportations si nous n'en recevions pas la contre-valeur en argent.

Or, les nombreuses mesures prises dans plusieurs Etats en vue d'un contrôle des changes étaient de nature à porter préjudice aux industriels suisses qui vendaient leurs produits et qui n'en recevaient pas le paiement. C'est pourquoi, devant la carence involontaire des importateurs étrangers, le Conseil fédéral se vit obligé de prendre des mesures de défense en passant des accords de clearing avec plusieurs Etats débiteurs de la Suisse.

Cette situation, née d'une restriction de la liberté dans les paiements internationaux, a engagé M. J. Bürki a en examiner les divers aspects dans un ouvrage fort intéressant, facile à lire parce que bien écrit et clairement conçu. Il fait revivre une période très importante de la politique commerciale de la Suisse qui s'étend de 1931 à 1940.

[1] *L'influence des accords de clearing sur le commerce extérieur de la Suisse.* Jean Bürki. F. Rouge & Cie S. A., Lausanne 1943. 144 p.

Il rappelle, pour le lecteur non averti, les quelques principes fondamentaux qui servent de base à tout accord de clearing, après avoir relevé que pas plus le contingentement que la politique de compensation n'avaient résolu le problème à trancher.

M. Bürki s'est efforcé de montrer, à l'aide d'exemples tirés de la pratique, les difficultés que le contrôle des changes a provoquées dans nos rapports avec plusieurs Etats européens. C'est pour lui l'occasion de nous inviter à le suivre dans notre politique commerciale avec la Hongrie, la Yougoslavie, la Roumanie, la Bulgarie, la Grèce, la Turquie.

Que de patience et de diplomatie n'a-t-il pas fallu pour mener à bien les négociations souvent commencées dans une atmosphère de méfiance ou de tension.

Avec l'Allemagne, à la fois notre plus grand fournisseur et notre plus gros client, c'est dans le cadre d'accords de compensation que nous avons conclu, dès le printemps 1934 et après de laborieux pourparlers, plusieurs conventions.

Enfin, nos rapports avec l'Italie, le Chili, l'Espagne et la Pologne donnent à M. Bürki l'occasion de nous faire mieux connaître les intérêts souvent divergents des exportateurs et des importateurs et souvent aussi des créanciers de l'un des Etats contractants.

Dans sa conclusion, l'auteur a cherché à établir les conséquences des accords de clearing ou de compensation. Souvent critiqués, les pouvoirs publics ont toujours tâché d'agir dans l'intérêt général et de réduire au minimum les inconvénients inhérents à toute politique restrictive qui, ne l'oublions pas, nous a été imposée.

Sachons gré à M. Bürki d'avoir su condenser son travail sans pour cela en diminuer l'intérêt.

J. G.

Recueil de travaux publié par la Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Neuchâtel [1]

Ce recueil contient six études très actuelles rédigées par des professeurs de l'Université de Neuchâtel.

M. Carl Ott, dans un article intitulé *De l'institution du pavillon suisse sur mer à la responsabilité de l'Etat* souligne l'intérêt que pourrait avoir la Suisse à posséder une marine marchande, non seulement dans la période critique créée par la guerre, mais également lorsque la paix aura été signée. Il est difficile d'entrer dans toutes les vues de l'auteur.

Pour respecter l'ordre dans lequel ces études se présentent, relevons celle de M. P.-R. Rosset sur *Le crépuscule des sociétés financières*. Ce distingué

[1] *Recueil de travaux publié par la Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Neuchâtel.* Neuchâtel 1943. 220 p.

professeur de la Faculté de droit et des sciences économiques, dont les remarquables travaux sur les sociétés financières sont considérés comme fondamentaux, n'a cessé de suivre l'évolution de ces institutions et analyse avec infiniment de perspicacité les causes de leur déclin. Mais l'auteur ne pense pas que ce déclin soit définitif et général et il prévoit que les sociétés financières continueront à trouver un champ d'activité sur le terrain national.

M. Ch. Knapp recherche dans son étude sur *Les immeubles affectés à l'agriculture et leur assujettissement à la loi sur le désendettement de domaines agricoles* de poser le problème important de la distinction entre les immeubles ou les biens-fonds agricoles et non agricoles et de présenter sur cette question quelques réflexions juridiques très pertinentes.

Les tendances récentes du contrôle des prix et le rendement des entreprises ont donné l'occasion à M. Fr. Scheurer de préciser les données du problème du contrôle des prix. Il en discute d'abord le principe. Ne se trouve-t-il pas en présence d'une grave entorse donnée à la liberté économique? Puis il en étudie l'application et ses conséquences sur le rendement de toute exploitation. Etude particulièrement intéressante puisqu'elle aborde l'une des questions les plus discutées aujourd'hui, celle de la solidarité des individus formant une même collectivité.

M. G. Paris examine à un point de vue très pratique *L'évaluation des immobilisations et des stocks en période d'instabilité des prix.* C'est un problème très important que le technicien est appelé à résoudre périodiquement, mais combien sa tâche se trouve compliquée lorsqu'on ne peut pas compter sur un minimum de stabilité. A l'aide de nombreux exemples, M. G. Paris initie le lecteur au travail ingrat, mais nécessaire, du comptable.

Enfin, M. A. Rasi retrace en une quarantaine de pages fort intéressantes tout un côté de l'activité de nos institutions de crédit. *Le rôle des banques suisses en économie de guerre* lui permet de rappeler la structure de nos établissements financiers, puis d'exposer dans le détail les modifications que le conflit actuel a apporté dans le travail des banques qui doivent constamment faire preuve de souplesse afin de rester toujours de précieux intermédiaires entre l'épargnant et le producteur. Aujourd'hui, l'Etat est devenu un très gros débiteur qui recourt largement à leurs services. Les circonstances peuvent changer, mais leur rôle reste le même : servir.

J. G.